

Pierre Izorche

33 rue Paul Rimet 95560 Montsault.

Bonjour monsieur le Commissaire enquêteur,

Objet : Enquête Publique Activités Picheta

- 1) Je situe bien Le champ Gonelle sur Géoportail mais pas les deux autres lieux-dits ce qui ne me permet pas de déterminer la direction de l'extension.
- 2) 2 660 000 m<sup>3</sup> c'est énorme aussi bien en ce qui concerne la surface de terre agricole stérilisée que le trafic routier induit. Est-il prévu un accès direct à l'A16 ?
- 3) On parle de déchets non dangereux contenant de l'amiante liée. En quelle mesure des déchets contenant de l'amiante peuvent-ils être non dangereux ? Peut-être le sont-ils au moment du stockage mais que deviendra cette amiante lorsque l'acide carbonique que contient les pluies aura dissout le liant calcaire. Les fibres ne seront-elles pas libérées et ne pourront-elles pas s'insinuer dans la nappe phréatique ? La couche d'argile au dessous est-elle suffisante pour assurer un blocage ? Le remblai au dessus ne peut vraisemblablement pas éviter l'infiltration d'eau car ce n'est pas du sédiment naturel et à Bure on a creusé à 500 m pour éviter les infiltrations !
- 4) On parle d'aménagement paysagé au Nord ! Cela est-il pertinent pour protéger les sources et le Ru de Presles qui se trouvent à moins de 500m. Un aménagement paysager serait le bienvenu au sud-ouest pour dissimuler cette activité et bloquer les poussières pour épargner les habitants de Maffliers, Montsault, Attainville.
- 5) Question de fond : Cette région du Val-d'Oise, jouxtant de la forêt de Carnelle a t-elle vocation à devenir le dépotoir de la région parisienne ? J'ai l'impression que nos responsables actuels sont aussi irresponsables que leurs prédécesseurs qui ont autorisé l'emploi de l'amiante ! Envoyons cette amiante sur le soleil ou sur Pluton ! Dommage que ce soit irréalisable.

Avec mes meilleures salutations.

P I